Envoyé en préfecture le 13/03/2026
Reçu en préfecture le 13/03/2026
Publié le
ID : 056-215600115-20260310-CCAS2026_04-DE

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE BÉGANNE
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

CCAS2026_04

SEANCE DU 10 mars 2026
Date de convocation :17/02/2026
Membres en exercice : 9
Présents : 8
Absents ayant donné un pouvoir : 0
Absents n'ayant pas donné de pouvoir : 1

POUVOIRS
VOTES
Pour : 8
- RYO Bernard
- DE LANTIVY François
- LEFEUVRE Florence
- TUAL Virginie
- BOULO Céline
- CADIOU Claudine
- JEHANNO Raymond
- MONCLIN Marie-Christine

Contre :
Abstention

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS

L'an deux mil vingt-six, à vingt heures, le mardi dix mars, le Conseil d'administration, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Bernard RYO, Président.

ENTENDU le rapport de Bernard Ryo ;

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU le budget primitif 2026 ; (prévu 3000 €)

ENTENDU le rapport de Bernard Ryo ;

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration du CCAS,

Attribue les subventions suivantes :

ASSOCIATION	Accord CCAS 10/03/2026
FNATH GROUPEMENT ALLAIRE	62,00 €
ALCOOL ACCOMPAGNEMENT	50,00 €
ADMR	650,00 €
VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE	55,00 €
RESAGRI SUD EST MORBIHAN	50,00 €
REVES DE CLOWN	60,00 €
SECOURS CATHOLIQUE	
SOLIDARITE PAYSANS	50,00 €
CROIX ROUGE FRANCAISE Section QUESTEMBERT	
AFM TELETHON	
Echange et partage deuil/Deuil jeunesse	60,00 €
	1 037,00 €

AUTORISE Monsieur le Président à signer tout document permettant la mise en œuvre de cette délibération.

Pour extrait conforme
Le Président,
Bernard RYO

C.C.A.S. de BEGANNE (56)